

H. EXEMPLE DE BILAN ENTREES/SORTIES : L'ANNEE 2020



BILAN ENTREES ET SORTIES FAUNE SAUVAGE 2020

CVFSE / Oniris



**CENTRE VETERINAIRE
DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES ECOSYSTEMES
DES PAYS DE LA LOIRE**



STRUCTURE	Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE)
ADRESSE	Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique (Oniris) Site de la Chantrerie - CS40706 44307 Nantes cedex 03
DIRECTEUR	Olivier Lambert - Ecologue 02.40.68.28.04 olivier.lambert@oniris-nantes.fr
VETERINAIRE	Philippe Gourlay - Epidémiologiste - Directeur clinique faune sauvage CHUV 02.40.68.76.37 philippe.gourlay@oniris-nantes.fr Julie Botman – Assistante Hospitalière 02.40.68.77.76 Julie.botman@oniris-nantes.fr
SOIGNEUSES	Laetitia Jochaud laetitia.jochaud@oniris-nantes.fr Amélie Ollivier amelie.ollivier@oniris-nantes.fr 02.40.68.77.76
SERVICES CIVIQUES	Marine Busson – « Médiation/soins faune sauvage » Anaïs Louzier – « Médiation/soins faune sauvage » Jeff Balland – « Abeilles sauvages »
RESEAUX	https://cvfse-nantes.wixsite.com https://www.facebook.com/CVFSE.ONIRIS.NANTES https://www.instagram.com/cvfse.oniris/

Date de réalisation : janvier 2021

Photo de couverture : Genette d'Europe (*Genetta genetta*)

Crédits photos : CVFSE/Oniris

EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX ACCUEILLIS DEPUIS 2010

Entre 2010 et 2018, le nombre d'animaux reçus au CVFSE a été multiplié par 2 (*Tableau N°1*) en lien principalement avec la sensibilisation grandissante du grand public envers la faune sauvage et la biodiversité en général, et la notoriété du centre. Une meilleure prise en charge des appels téléphoniques au centre en 2019 et 2020 a permis de limiter le nombre d'accueil d'animaux ne nécessitant aucune prise en charge médicale. En 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 et les deux mesures de confinement prises par le Gouvernement ont entraîné une nette baisse du nombre d'animaux rapatriés au centre avec principalement la fermeture du centre à l'accueil du 17 mars au 11 juin.

Tableau N°1 : Evolution du nombre d'animaux reçus au CVFSE de 2010 à 2020 (sans prise en compte des tempêtes hivernales 2013-2014).

Année	oiseaux	mammifères	reptiles/amphibiens	TOTAL
2010	1076	186	23	1285
2011	1297	245	3	1545
2012	1372	301	5	1678
2013	1308	236	12	1556
2014	1485	402	11	1898
2015	1641	418	4	2063
2016	1987	563	8	2558
2017	1245	494	10	1749
2018	1626	639	6	2271
2019	1036	555	7	1598
2020	899	514	5	1418

RECENSEMENT ET CLASSEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2020

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, le CVFSE a reçu **1 418 animaux de 98 espèces différentes** (*Tableau N°2*) et originaires d'au moins 12 départements de France métropolitaine (rappel 2019 : 1598 animaux reçus de 111 espèces différentes). Les oiseaux représentent 65 % des entrées, les mammifères 35 % et les reptiles/amphibiens restent très rares.

Tableau N°2 : Nombre d'espèces et d'animaux reçus par classe zoologique au CVFSE en 2020.

Classe zoologique	Nombres d'espèces	Nombre d'animaux	Pourcentage
Oiseaux	76	899	64 %
Mammifères	19	514	36 %
Reptiles/amphibiens	3	5	0 %
TOTAL	98	1418	100 %

Les oiseaux

Les oiseaux représentent 64 % des entrées avec 899 individus reçus et se répartissent parmi 76 espèces (*Tableaux N°3*). (Rappel 2019 : 1 036 oiseaux de 87 espèces différentes). Les passereaux & assimilés (martinets par exemple) et les rapaces sont les oiseaux majoritairement admis au CVFSE avec 68 % des entrées (*Tableau N°3 ; Figure N°1*).

Tableau N°3 : Répartition par groupes zoologiques d'oiseaux reçus au CVFSE en 2020.

Groupes	Nombres d'espèces	Nombre d'oiseaux	Pourcentage
Colombins & gallinacés	4	160	18 %
Echassiers & limicoles	9	27	3 %
Palmipèdes	19	128	14 %
Passereaux & assimilés	31	318	35 %
Rapaces	13	266	30 %
TOTAL	76	899	100 %

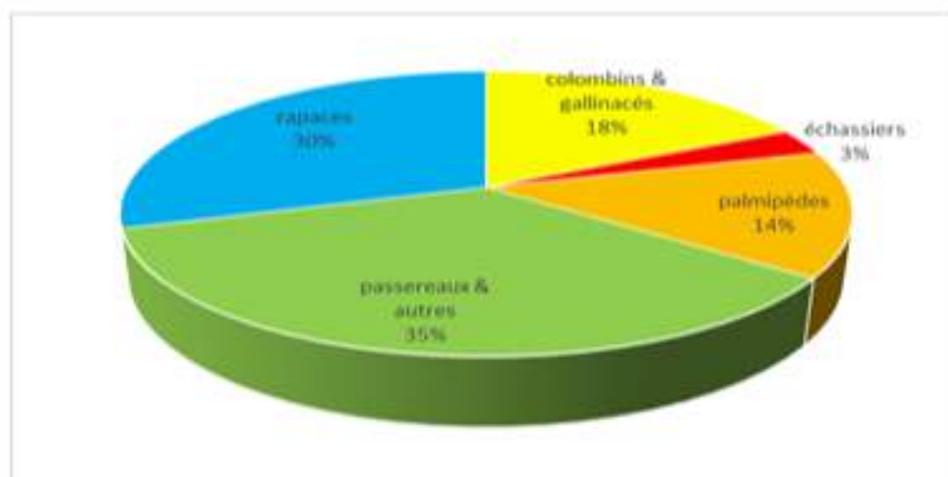


Figure N°1 : Proportion d'oiseaux, par groupes zoologiques, reçus au CVFSE en 2020.

Sur les 76 espèces d'oiseaux (*Tableaux N°4*) :

- ✓ 6 sont « très fréquentes » avec des effectifs supérieurs à 50 individus : Pigeon ramier (n=87), Tourterelle turque (n=71), Effraie des clochers et Faucon crécerelle (n=65), Martinet noir (n=64), et Buse variable (n=52) ;
- ✓ 5 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Merle noir (n=37), Chouette hulotte (n=34), Moineau domestique et Guillemot de Troil (n=31), Goéland argenté (n=26) ;

- ✓ 24 sont « peu fréquentes » avec des effectifs de 5 à 19 individus : Chevêche d'Athéna (n=18), Hirondelle rustique e: Hirondelle de fenêtre (n=17), Etourneau sansonnet (n=16), Rougegorge familier (n=15), ...
- ✓ 41 sont « exceptionnelles » avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Cigogne blanche (n=4), Faucon pèlerin (n=4), Fulmar boréal (n=1), Hibou des marais (n=1), Pic épeichette (n=1), Plongeon imbrin (n=1), Plongeon casmarin (n=1), ...

En 2020, aucune espèce n'a été reçue pour la première fois au CVFSE en trente-cinq années d'existence.

Tableau N°4 : Liste exhaustive des oiseaux reçus au CVFSE et leur effectif en 2020.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Accenteur moschet	6	Fou de l'océan	14	Moineau domestique	31
Aigrette casmarin	1	Fulmar boréal	1	Mouette casmarin	2
Bécasse des bois	2	Gallinule poule d'eau	5	Mouette rieuse	13
Bergeronnette grise	1	Geai des chênes	5	Mouette tridactyle	2
Bernache nonette	1	Gobemouche noir	1	criard	1
Bibi	1	Goéland argenté	26	Passereau sp.	3
Bombin agivore	1	Goéland brun	1	rouge	1
Bucard des casmarin	3	Goéland marin	2	sp.	2
Bucard Saint-Martin	1	Grand Cormoran	1	Pic épeichette	1
Bucard variable	52	Grande Aigrette	1	Pic vert	8
Canard sp.	16	Grêbe à cou noir	1	Pic bavard	12
Chardonneret chêne	1	Grêbe luppé	1	Pigeon colombin	1
Chardonneret chêne	18	Grive musicienne	7	Pigeon ramier	87
Chardonneret des sours	11	Guillemot de Dauphin	31	terre	8
Chardonneret blanche	34	Héron cendré	9	Pinson des arbres	11
Chardonneret blanche	4	Héron garde bœufs	3	Pinson du Nord	1
Corneille noire	14	Hibou des marais	1	Plongeon sp.	1
Corneille sp.	3	Hibou moyen-duc	13	Plongeon sp.	1
Cygne tuberculé	5	Hirondelle de fenêtre	17	Pouillot véloce	1
Effraie des clochers	65	Hirondelle rustique	17	Rougegorge familier	15
Epervier d'Europe	8	Huppe fasciée	3	Rougequeue noir	8
Etourneau sansonnet	16	Martinet noir	64	Sterne sp.	1
Faucon crécerelle	65	Martin-pêcheur d'Europe	4	Tourterelle turque	71
Faucon hobereau	1	Merle noir	37	Troglodyte mignon	1
Faucon pèlerin	4	Mésange bleue	3	Verdier d'Europe	2
Fauvette à tête noire	2	Mésange charbonnière	10		

Le nombre d'oiseaux accueillis augmente exponentiellement à partir de janvier pour atteindre un pic d'entrée en été (période de naissances pour la majorité des oiseaux) puis décroît jusqu'en décembre (Figure N°2). Cette répartition est directement liée aux causes d'accueil des oiseaux au CVFSE (voir page 9) même si comme en 2019 le CVFSE a mis l'accent sur la remise au nid, à chaque fois que possible, des oisillons tombés et non blessés. En avril 2020, en plein confinement, seul un oiseau a été reçu au centre.

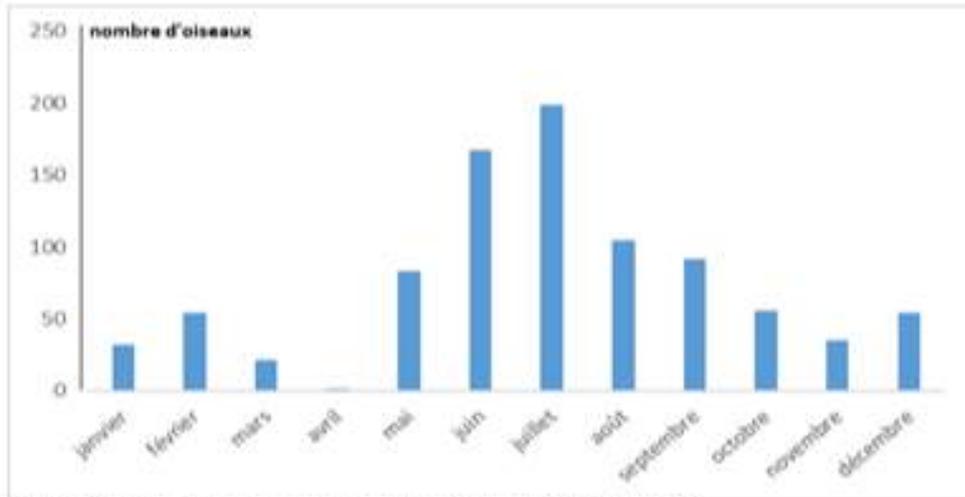


Figure N°2 : Répartition mensuelle des entrées d'oiseaux au CVFSE en 2020.



Guillemots de Troil (*Uria lomvia*) recus au CVFSE en 2020.



Genette d'Europe (*Genetta genetta*) reçue au CVFSE en 2020.

Les mammifères représentent 36 % des entrées en 2020 (+1 % par rapport à 2019) avec 514 individus reçus et se répartissent parmi 19 espèces (*Tableau N° 5*) (Rappel 2019 : 555 mammifères de 18 espèces différentes).

Tableau N°5 : Liste exhaustive des mammifères reçus au CVFSE et leur effectif en 2020

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Blaireau d'Europe	2	Lièvre d'Europe	4	Pipistrelle de Kuhl	5
Chevreuil	14	Loutre d'Europe	1	Rat noir	5
Ecureuil roux	23	Mulot sylvestre	1	Renard roux	3
Genette commune	1	Noctule commune	3	Rongeur sa	1
Hérisson d'Europe	401	Oreillard gris	2	Sanglier	3
Lapin de garenne	9	Oreillard roux	1	Taupe d'Europe	1
Lérot	6	Pipistrelle commune	28		

Les hérissons sont les mammifères toujours majoritairement recueillis au CVFSE avec 78 % des entrées (n=401) ! Cette espèce est d'ailleurs l'espèce de loin la plus représentée au CVFSE en 2020 toutes espèces confondues. Notons que les chiroptères

(Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kùhl, Noctule commune, Oreillard roux et Oreillard gris) sont de plus en plus reçus au centre, indiquant une prise en considération et une sensibilisation croissantes du grand public envers ces espèces souvent mal aimées ! Le nombre de chevreuils accueillis est par ailleurs particulièrement élevé par rapport aux autres années (+ 50 % par rapport à 2019 par exemple).

Parmi les 19 espèces de mammifères reçues en 2020 (*Tableau N° 5*) :

- ✓ 1 est « très fréquente » avec un effectif supérieur à 50 individus : Hérisson d'Europe (n=401) ;
- ✓ 2 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Pipistrelle commune (n=28) et Ecureuil roux (n=23) ;
- ✓ 5 sont "peu fréquentes" avec des effectifs de 5 à 19 individus : Chevreuil (n=14), Lapin de garenne (n=9), Léroty (n=6), Pipistrelle de Kùhl et Rat noir (n=5) ;
- ✓ 11 sont exceptionnelles avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Noctule commune (n=1), Loutre d'Europe (n=1), Genette commune (n=1), –

La répartition du nombre de mammifères accueillis (*Figure N°4*) est dépendante de la répartition du nombre de hérissons reçus : relativement constant au cours de l'année avec une baisse en hiver. Trois mammifères ont été accueillis pendant le 1^{er} confinement (1 Hérisson d'Europe, 1 Genette commune et 1 Taupe d'Europe).

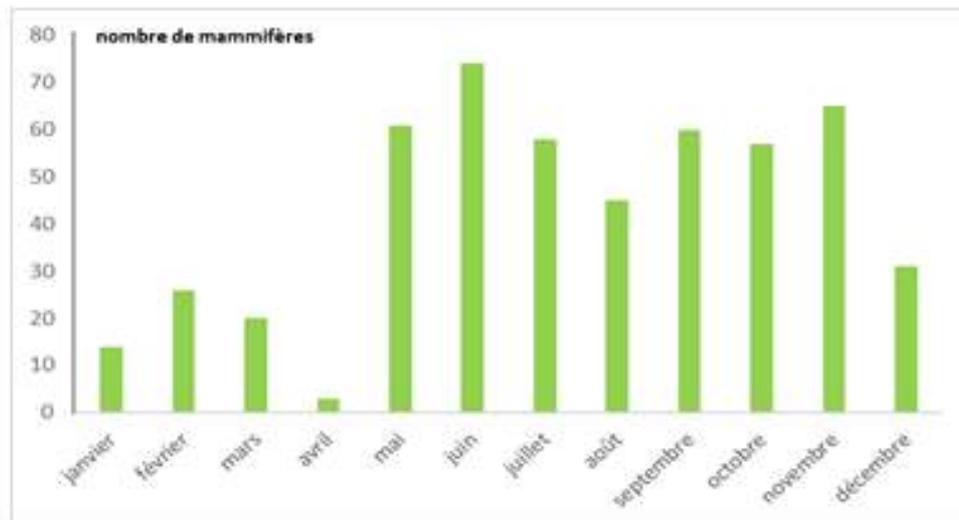


Figure N°4 : Répartition mensuelle des entrées de mammifères au CVFSE en 2020.

L'année 2020 a été marquée par l'accueil d'une Genette d'Europe le 24 avril. Découverte le 23 Avril suite à une collision routière, elle fut transportée jusqu'à la Clinique vétérinaire **Aradia** à Ancenis grâce à une prise en charge par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou. Le diagnostic réalisé révéla un état de choc associé à une fracture fermée du fémur droit. Après stabilisation médicale, l'animal fut transféré au CVFSE pour une prise en charge spécialisée. Le premier diagnostic fut confirmé par la Clinique Faune sauvage du CHUV d'**Oniris** et des examens radiologiques réalisés au service d'imagerie médicale du CHUV (voir photos). Le 30 Avril, la genette a été opérée par une équipe d'anesthésistes et de chirurgiens du CHUV (pose d'une broche et d'une plaque métallique). Les examens radiologiques qui ont suivi, montrent une bonne tolérance du matériel et une cicatrisation osseuse complète. L'opération est une véritable réussite. Suite à cette opération, la genette est restée en convalescence au CVFSE sous l'œil avisé de l'équipe pendant plus de deux mois. Après un examen complet jugeant de sa potentielle réhabilitation, décision a été prise de la relâcher. Désireux de réaliser cette opération dans les meilleures conditions, le lieu idéal a été recherché à proximité de la zone de découverte et le relâché s'est effectué à la tombée de la nuit le 02 Juillet 2020 en présence de la personne découvreuse, du chargé d'action environnement du CPIE, de la vétérinaire du CVFSE et de deux soigneuses du CVFSE. Ce cas met en lumière l'importance d'un réseau d'acteurs de l'environnement pour assurer la meilleure survie possible de la faune sauvage mais également les compétences médicales de l'équipe du CVFSE et du CHUV d'**Oniris**, pour qui la réhabilitation et le relâché d'une telle espèce est un beau succès et une grande satisfaction.



Radiographie du bassin et du fémur de la Genette commune (*Genetta genetta*) avant et après intervention chirurgicale (Service d'imagerie médicale CHUV Oniris)



Jeune Blaireau d'Europe reçu au CVFE en 2020 atteint de gâle et d'un ralentissement de croissance

Les reptiles & amphibiens

Les reptiles/amphibiens sont toujours très rares et représentent 0,3 % des entrées en 2020 avec 5 individus reçus de 3 espèces différentes : Cistude d'Europe (n=3), Lézard vert (n=1) et Tarente de Maurétanie (n=1).

Les oiseaux

Les oiseaux admis au CVFSE en 2020 ont principalement été victimes de traumatismes (accidents de la route, collisions avec des vitres ou autres obstacles fixes, braconnage, prédation, ...) et de sorties de nid prématurées (juvéniles blessés ou non), avec respectivement 53 % et 29 % des entrées (*Figure N°5*) :

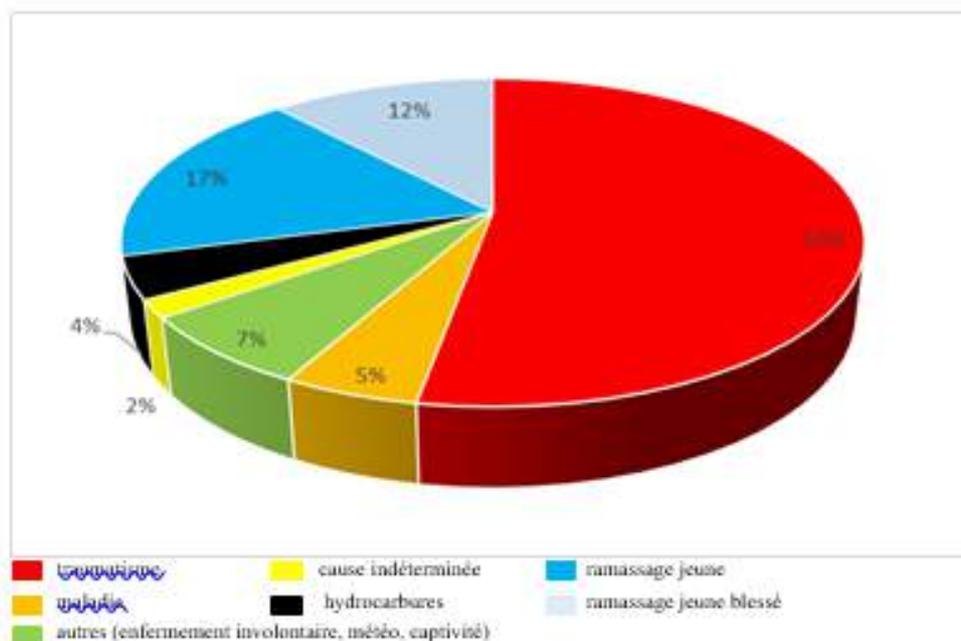


Figure N°5 : Répartition par cause d'entrée des 899 oiseaux admis au CVFSE en 2020 (les causes d'entrées "traumatisme, indéterminée, autres, maladie et hydrocarbures" ne concernent que des adultes et des immatures ; les causes d'entrées "ramassage jeune et jeune blessé" ne concernent que les juvéniles).

Les causes d'entrée en 2020 varient en proportion entre les différents groupes zoologiques d'oiseaux recueillis (*Tableau N°6*) mais les causes traumatiques sont les principales causes d'entrées pour l'ensemble des oiseaux : les rapaces (68,0 %), les échassiers & limicoles (66,7 %), les colombins & gallinacés (50,6 %), les passereaux & assimilés (47,2 %) et les palmipèdes (34,4 %). Seuls les palmipèdes sont concernés par la cause d'entrée hydrocarbures (28,9 %) avec 5 fois plus d'oiseaux mazoutés en 2020 qu'en 2019. Grâce à l'effort de la prise de commémoratifs et à l'amélioration du diagnostic clinique, les causes indéterminées sont très rares. L'effort d'éducation à

l'environnement, d'information et d'aide sur le terrain pour le grand public mené par le CVFSE et ses partenaires a permis la remise au nid d'un certain nombre de jeunes oiseaux et donc une baisse de la prise en charge des jeunes oiseaux non blessés.

Tableau N°6 : Répartition, par groupe zoologique et par cause d'entrée des oiseaux admis au CVFSE en 2020.

<i>Cause d'entrée</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=160)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=27)	<i>Palmipèdes</i> (n=128)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=318)	<i>Rapaces</i> (n=266)
cause indéterminée	1,3 %	0,0 %	3,1 %	1,6 %	1,9 %
traumatisme	50,6 %	66,7 %	34,4 %	47,2 %	68,0 %
maladie	15,6 %	0,0 %	7,8 %	2,5 %	0,8 %
hydrocarbures	0,0 %	0,0 %	28,9 %	0,0 %	0,0 %
ramassage jeune	8,1 %	0,0 %	8,6 %	26,1 %	19,2 %
ramassage jeune blessé	18,1 %	18,5 %	3,1 %	17,9 %	3,8 %
Autres (enfermement involontaire, météo, captivité)	6,3 %	14,8 %	14,1 %	4,7 %	6,4 %

Le détail des causes traumatiques montre une variation importante entre les différentes catégories d'oiseaux (**Tableau N°7**). Si on excepte les traumatismes d'origine inconnue, les collisions routières sont les causes traumatiques les plus fréquentes pour les rapaces (56,4 %) ; les cas de prédation par les animaux domestiques touchent quant à eux majoritairement les passereaux & assimilés (41,3 %) et les colombins & gallinacés (34,6 %). Les collisions avec des objets fixes (vitres, grillages, filets, lignes de pêche, autres indéterminés, ...) touchent la majorité des palmipèdes (31,8 %). Les collisions (route et autres obstacles) sont les principales causes des échassiers & limicoles (27,8 %).

Tableau N°7 : Répartition, par cause d'entrée traumatique et par groupe zoologique, des oiseaux admis au CVFSE en 2020.

<i>Cause d'entrée traumatique</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=81)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=18)	<i>Palmipèdes</i> (n=44)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=150)	<i>Rapaces</i> (n=181)
origine indéterminée	25,9 %	27,8 %	38,6 %	28,7 %	23,8 %
braconnage	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	3,3 %
chasse	1,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
électrocution	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	5,5 %
collision obstacle fixe	23,5 %	27,8 %	31,8 %	22,7 %	9,4 %
prédation	34,6 %	16,7 %	2,3 %	41,3 %	1,7 %
collision routière	14,8 %	27,8 %	27,3 %	7,3 %	56,4 %

Les mammifères

Les mammifères admis au CVFSE en 2020 ont principalement été victimes de sorties de gîtes prématurées (ramassage de jeunes blessés ou non) et de maladies avec respectivement 32 % et 27 % des entrées (*Figure N°6*). Ces chiffres sont en lien direct avec les principales causes d'entrée des hérissons.

L'origine des traumatismes est le plus souvent inconnue (41,0 % des cas) mais parmi les causes connues, les collisions routières et les cas de prédation par les animaux domestiques sont les plus fréquentes et représentent 23,9 % et 19,7 %.

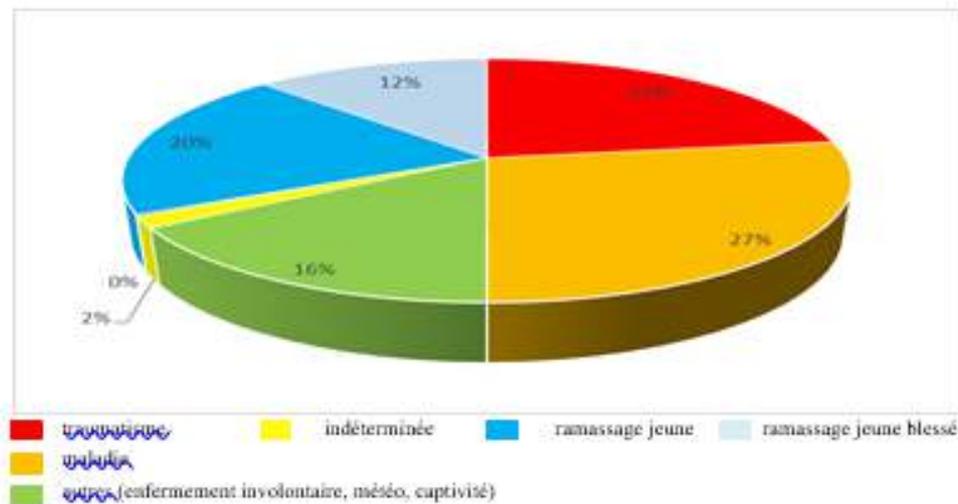


Figure N°6 : Répartition par cause d'entrée des 514 mammifères admis au CVFSE en 2020 (les causes d'entrées "traumatisme, indéterminée, autres, et maladie" ne concernent que des adultes et des immatures ; les causes d'entrées "ramassage jeune et jeune blessé" ne concernent que les juvéniles).



RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE RÉHABILITATION DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2020

Parmi les 1 418 animaux admis par le CVFSE en 2020, 456 ont été relâchés soit 32 % (Figure N°7, a). Il faut toutefois noter qu'une grande partie des animaux reçus (38 %) ne reçoit aucun soin : mort à l'arrivée ou euthanasie à l'issue de l'examen clinique (blessure trop importante rendant un futur relâcher impossible). De plus, 9 % des animaux reçus en 2020 sont décédés moins de 24 heures après leur admission au CVFSE : la mort de ces animaux est généralement liée aux blessures directes ou au stress de la capture, du transport et/ou de la captivité. Ainsi, si l'on excepte les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 751 animaux (soit 53 %) ont reçu en 2020 des soins effectifs, dont 456 ont pu être relâchés soit 61 % (Figure N°7, b).

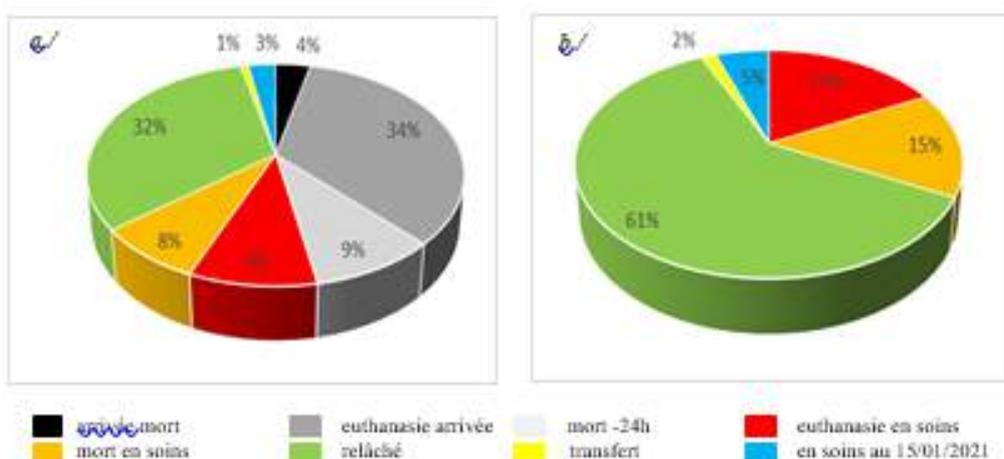


Figure N°7 : Proportion par devenir des animaux admis (a) et soignés (b) au CVFSE en 2020.

Les proportions des devenirs des animaux soignés (Figure N°8, a et b) entre les classes « oiseaux » et « mammifères » sont comparables avec 61 % d'oiseaux et de mammifères relâchés et respectivement 33 % et 32 % morts en hospitalisation (morts « naturellement » ou euthanasiés).

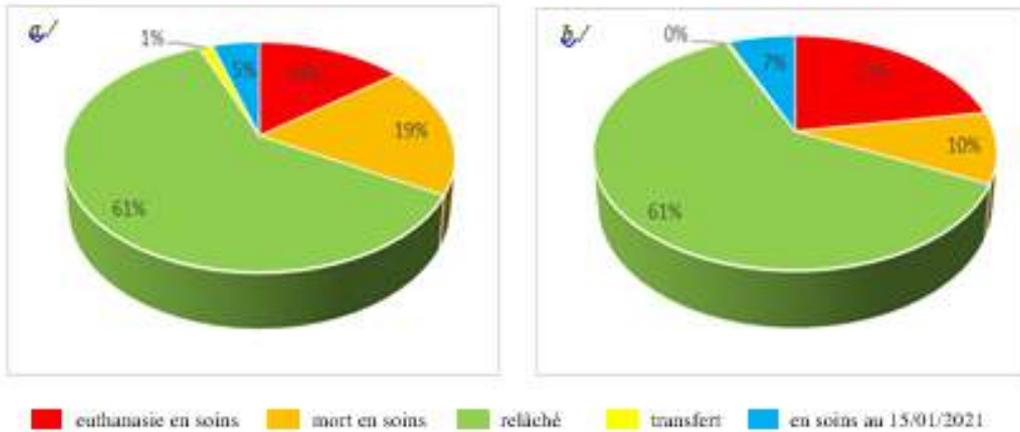
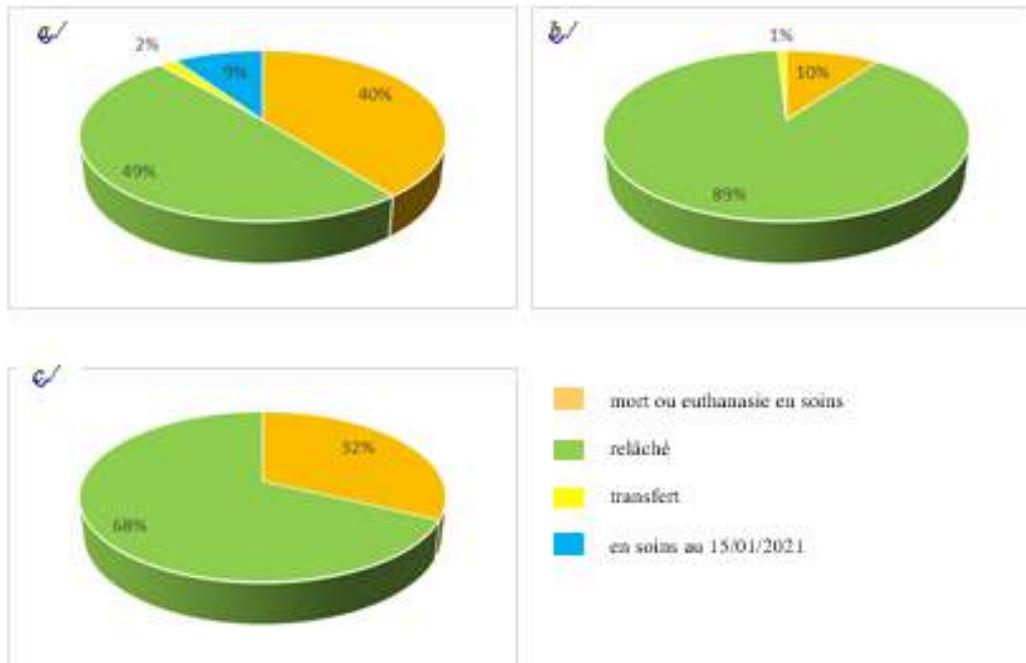


Figure N°8 : Proportion par devenir des oiseaux soignés (a) et des mammifères soignés (b) au CVFSE en 2020.



Relâcher d'un Plongeon immer (Gavia immer) le 01 décembre 2020.

Les devenir des oiseaux reçus au centre en 2020 sont différents selon les causes d'entrées (Figures N°9a, b et c). En excluant, les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 49 % des oiseaux victimes de traumatisme (Figure N°9a), 89 % des jeunes oiseaux ramassés non blessés (Figure N°9b), et 68 % des jeunes oiseaux ramassés blessés (Figure N°9c) ont été relâchés.

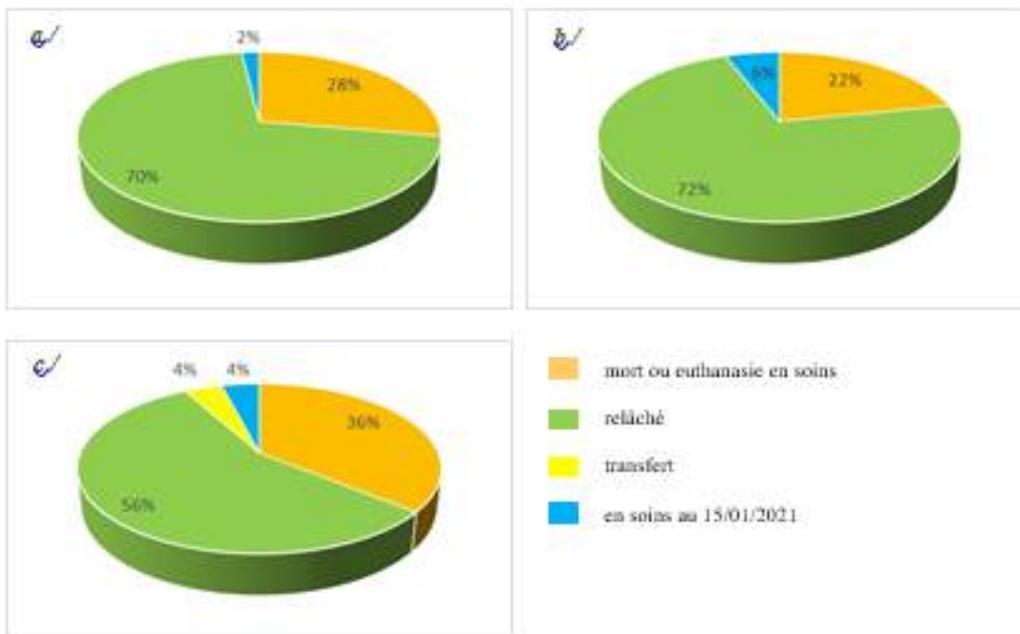


Figures N°9 : Proportion par devenir des oiseaux reçus et soignés au CVFSE en 2020 (a) pour cause traumatique (b) pour ramassage jeune et (c) pour ramassage jeune blessé.



Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et Plongeon catmarlo (*Gavia cf. cf.*) reçus au CVFSE en 2020.

Les devenir des mammifères reçus au centre en 2020 sont différents selon les causes d'entrées (Figures N°10a, b et c). En excluant, les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 70 % des mammifères victimes de traumatisme (Figure N°10a), 72 % des jeunes mammifères ramassés non blessés (Figure N°10b), et 56 % des jeunes mammifères ramassés blessés (Figure N°10c) ont été relâchés.



Figures N°10 : Proportion par devenir des mammifères reçus et soignés au CVFSE en 2020 (a) pour cause traumatique (b) pour ramassage jeune et (c) pour ramassage jeune blessé.



Chevreuil (*Capreolus capreolus*) reçu au CVFSE en 2020.

ORIGINE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2020

En 2020, le CVFSE a reçu des animaux en provenance de 12 départements (*Tableau N°8*). La majorité des animaux, 93,7 %, proviennent de la Région des Pays de la Loire, 5,7 % de la Région Bretagne et 0,6 % d'autres régions françaises (*Figure N°11*).

Tableau N°8 : Nombre d'animaux reçus au CVFSE en 2020 en fonction de leur département d'origine.

Département	Nombre d'animaux reçus	Département	Nombre d'animaux reçus
Charente-Maritime	4	Maine-et-Loire	63
Côtes-d'Armor	19	Morbihan	9
 Eure-et-Loire	1	Sarthe	3
Finistère	7	Seine	1
Ille-et-Vilaine	43	Vendée	193
Indre-et-Loire	1	Non communiqué	39
Loire-Atlantique	1015		



Figure N°11 : Proportion des animaux reçus au CVFSE en 2020 par origine géographique ; les proportions ne sont données que pour les régions Bretagne et Pays de la Loire (n = 1359/1418 animaux).

Au sein de la Région des Pays de la Loire, 82,7 % des animaux proviennent de Loire Atlantique, 11,6 % de Vendée, 5 % du Maine et Loire, 0,4 % de la Mayenne et 0,3 % de la Sarthe. Près de 80 % des animaux ont été rapatriés au CVFSE directement par les découvreurs et plus 15 % des animaux ont transité via les bénévoles des réseaux naturalistes (Réseau des bénévoles des Centres de soins, Ligue pour la Protection des Oiseaux, ...).

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Les différents taux « cause d'entrée » et « devenir » représentent des indicateurs de performance de l'activité de réhabilitation des animaux sauvages du CVFSE (précision du diagnostic et efficacité des soins entrepris). Ces indicateurs permettent à l'équipe de définir des objectifs d'amélioration de ses compétences pour les années à venir : réduire le taux de « cause indéterminée » en perfectionnant les capacités diagnostiques du CVFSE et augmenter le taux de « relâcher » en améliorant la qualité des soins vétérinaires entrepris et la qualité de la rééducation/réhabilitation en volières. Ce dernier aspect ne peut se faire également sans un protocole de tri sérieux à la suite de l'examen clinique afin (i) de ne pas compromettre les chances de survie de certains individus en se dispersant et en essayant en vain de tout sauver et (ii) par conséquent de concentrer les efforts et les soins sur les individus pour lesquels la probabilité de relâcher en milieu naturel est bonne.

Les différentes catastrophes écologiques récentes naturelles ou d'origine anthropique (Erika, Prestige, tempêtes hivernales) ont montré combien il était essentiel (i) de maintenir un état de veille au centre, avec une équipe formée et performante, et du matériel fonctionnel et mobilisable rapidement, et (ii) d'entretenir un réseau de partenariat fort et efficace aussi bien du point de vue réglementaire, financier, logistique que médical. C'est dans ce sens que le centre travaille régulièrement avec les associations naturalistes (LPOs, ...), les collectivités territoriales (Département, Nantes Métropole, ...) et d'autres centres de soins de la faune sauvage.

Enfin, un des enjeux majeurs reste pour le CVFSE de trouver les moyens financiers (et donc humains) pour poursuivre dans les meilleures conditions possibles cette mission d'accueil, de soins et de réhabilitation de la faune sauvage en détresse. La situation est de plus en plus compliquée et paradoxale : la demande pour prendre en charge les animaux sauvages blessés est de plus en plus importante mais les subventions ne cessent de diminuer et certains partenariats de longue date sont remis en question voire arrêtés (Conseil Régional des Pays de la Loire en 2016, Groupe TOTAL en 2020) !

En 2020, comme en 2019, l'équipe du CVFE a fait le choix de consacrer des moyens humains pour l'accueil téléphonique et le conseil aux particuliers ayant découvert un animal sauvage. Ce travail chronophage mais essentiel a permis la remise rapide en milieu naturel d'animaux pour lesquels une prise en charge médicale n'était pas nécessaire (remise au nid de jeune tombé et sans blessure, remplacement de mammifères dérangés pendant leur sommeil diurne, ...). Si la mise en place et la perception par le public de ce fonctionnement ont pu être parfois encore compliquées en 2020, les nombreux témoignages confirmant la bonne santé des animaux plusieurs jours après la remise en « liberté » nous a conforté dans ce choix et nous pousse à poursuivre dans ce sens, pour le bien des animaux et pour la qualité des soins à prodiguer aux individus réellement en détresse. L'information et la sensibilisation du grand public sont essentielles quand elles tiennent compte de la biologie et de l'écologie des espèces. La reconnaissance du travail des centres de soins ne doit pas passer par la quantité du nombre d'animaux accueillis mais bien par la qualité de l'information transmise et du travail accompli.